

Dans l'état de santé, et à part certaines dispositions individuelles, les quantités des produits excrétés répondent nécessairement aux quantités ingérées d'aliments et de boissons. Si les excrétions ne se font pas avec régularité ou si elles présentent des variations de quantité insolites, l'hygiéniste devra intervenir, examiner le régime et le modifier suivant les indications particulières.

Des différentes excrétions, nous examinerons seulement les suivantes :

Transpiration cutanée. — Excrétions buccales. — Urines. — Fèces.

1^o *Transpiration cutanée.* — On la distingue en transpiration insensible et en transpiration sensible. La première se dissipe en vapeur et n'est appréciée que dans les expériences où l'on enferme le corps, ou bien une partie du corps, dans une enveloppe imperméable. On l'évalue à un peu plus de 1 kilogramme en vingt-quatre heures, c'est-à-dire au double de l'exhalation pulmonaire. La transpiration sensible est celle qui devient assez abondante pour que le produit se rassemble en gouttelettes à la surface de la peau. Quand les glandes sudoripares sont surexcitées soit par la température ambiante, soit par un exercice violent, soit par toute autre cause, la transpiration sensible augmente et devient de la sueur proprement dite, et en même temps la proportion de substances solides s'accroît. Le liquide de la transpiration sensible ne contient guère que de l'eau et quelques produits volatils (acides carbonique, formique, butyrique, propionique, *sudorique*, ammoniacque, etc.), tandis que la sueur renferme beaucoup de substances solides, les sels ordinaires du sang (où domine le chlorure de sodium : 22 pour 1000), etc.

En un mot, la peau est toujours humectée, qu'elle soit simplement moite ou couverte d'une sueur abondante ; il en résulte qu'elle est le siège d'une évaporation continue qui a pour effet d'abaisser constamment la température du corps. Si donc la chaleur animale tend à s'élever sous l'influence d'une cause quelconque, la sueur permet par son évaporation de combattre l'élévation thermique.

Certains individus transpirent avec une grande facilité : ces sudations sont générales ou partielles, et quelquefois habituelles.

On a beaucoup exagéré les dangers de la suppression des sueurs partielles habituelles, et notamment de la sueur des pieds. Il faut cependant en tenir compte, et reconnaître que,

lorsqu'une transpiration abondante, générale et locale, accidentelle ou habituelle, vient à être arrêtée brusquement, il peut en résulter des accidents plus ou moins graves.

Fourcault a entrepris une série de recherches sur la suppression de la transpiration insensible. Ayant, chez des animaux, arrêté l'exhalation cutanée au moyen de l'application d'enduits imperméables, il a déterminé assez promptement des maladies mortelles. Chez des animaux dont toute la surface tégumentaire avait été ainsi recouverte, il a vu survenir une véritable asphyxie, avec engorgement des viscères et réplétion des veines par du sang noir. Ces effets sont dus, moins à la suppression de l'exhalation aqueuse, qui peut être suppléée par les reins qu'à celle de l'exhalation d'acide carbonique, que ne peut remplacer l'échange des gaz qui a lieu dans le poumon. C'est donc une asphyxie lente qui se manifeste alors ; comme effets de la suppression graduée et partielle, il a vu survenir des inflammations subaiguës, des irritations chroniques, des tubercules dans divers organes, et une altération profonde de la nutrition. D'après le docteur Lang de Göttingue, les accidents seraient dus surtout à l'hyperémie rénale, suivie d'exsudation parenchymateuse dans les canalicules du rein, qui finissent par s'oblitérer, et à la rétention des principes excrémentitiels de l'urine.

Il a été question plus haut des effets du froid sur l'économie ; ces effets sont aussi ceux qui peuvent survenir à la suite d'un refroidissement dû à un excès d'activité de l'évaporation cutanée ou de la suppression brusque d'une transpiration abondante ; telles sont les diverses inflammations de la muqueuse des voies respiratoires, les pneumonies, les pleurésies, la péritonite, le rhumatisme articulaire aigu, etc. Le refroidissement ayant eu lieu sur une partie seulement, l'effet est souvent local. C'est ainsi qu'une névralgie faciale, une paralysie de la joue frappera un côté du visage, qui aura été subitement refroidi par un courant d'air. Un refroidissement du ventre pourra donner lieu à une diarrhée, à une dysenterie ; de là, l'utilité des ceintures de laine dans les pays à transitions rapides de température.

Mais ce sont surtout les sueurs partielles habituelles, dont la brusque disparition expose à des accidents variés. Mondière a réuni dans un mémoire spécial, 42 observations pour faire voir les dangers que peut amener la cessation de la sueur habituelle des pieds. Il a noté 15 cas d'affections des voies respiratoires ; 5 cas relatifs à des coryzas ; 4, à des affections de l'appareil digestif ; 7, à des maladies des voies génito-urinaires, etc. La conclusion de tout ceci, c'est qu'il faut respecter ces transpirations locales habituelles.

La sueur laisse à la surface cutanée des dépôts qui, se mêlant avec les débris de l'épiderme, les poussières venues du dehors, etc., forment une crasse qu'il importe d'enlever par les lavages, les bains, etc.

Une autre sécrétion cutanée, celle des glandes sébacées, dont le produit se mêle à la sueur, sert essentiellement à enduire l'épiderme (et les cheveux) d'un corps gras, qui a pour fonction purement mécanique d'empêcher la peau de se durcir et de se gercer.

2° *Excrétions buccales.* — Elles sont constituées par le produit de la sécrétion des glandes salivaires et des follicules qui tapissent la cavité de la bouche. La salive par elle-même est alcaline, les sécrétions muqueuses de la bouche qu'on a supposées acides pendant très longtemps, sont aussi légèrement alcalines, comme l'ont établi MM. Claude Bernard et Magitot; seulement le mucus buccal, étant très riche en albumine, favorise singulièrement la fermentation du liquide salivaire, ce qui explique son acidité dans un grand nombre de cas; c'est cette acidité qui attaque l'émail des dents et cause un agacement très pénible, si par son action prolongée elle ne va pas jusqu'à déterminer la carie dentaire. Dans certains cas l'acidité du liquide buccal est l'effet d'une affection morbide; il est évident que c'est à celle-ci qu'il faut s'en prendre alors. Dans tous les cas, les collutoires, ou dentifrices alcalins, ne peuvent être que très avantageux pour pallier les effets de l'acide.

Mais l'effet nuisible le plus ordinaire des excrétions buccales consiste dans le dépôt de phosphates terreux mêlés à des matières coagulables, qui encroûtent les dents des personnes qui n'ont pas le soin de les laver et de les brosser fréquemment; c'est le tartre dentaire, dont la production est favorisée par l'alcalinité du liquide salivaire. Ces accumulations de tartre ont lieu surtout autour des dents de la mâchoire inférieure, ce qui s'explique par la situation déclive de celles-ci: elles produisent des irritations, des gonflements, des ramollissements des gencives, le déchaussement des dents, dont elles provoquent l'ébranlement et hâtent la chute. Elles donnent en même temps une odeur désagréable à l'haleine et un aspect repoussant à la bouche.

Le tartre doit être enlevé par le dentiste au moyen d'instruments appropriés. En cas d'irritation des gencives, on aura recours aux collutoires émollients: si elles sont pâles, ramollies, boursoufflées, on emploiera les toniques et les astringents, mais surtout le quinquina. On empêchera l'accumulation du tartre par des soins de propreté minutieux et répétés; l'usage du cure-dents en plume ou en écaille après le repas, pour en-

lever tous les débris de matières alimentaires qui s'interposent entre les dents, les lotions à l'eau tiède légèrement animée par un alcoolat aromatique, secondés par l'emploi de la brosse douce, promenée alternativement en travers et verticalement: tels sont les moyens à mettre en usage.

3° *Urine.* — Les urines sont destinées à rejeter les liquides aqueux et certains produits, tels que l'urée, l'acide urique, etc., provenant de la décomposition des tissus et les matières non assimilables qui ont été absorbées; en d'autres termes, elles sont la collection des déchets engendrés par les actes physiques et intellectuels, et en même temps entraînent hors de l'organisme les substances nuisibles qui y ont été introduites. Elles sont plus ou moins abondantes suivant les individus, suivant l'abondance de l'exhalation cutanée et pulmonaire à laquelle elles font équilibre, et, enfin, suivant la quantité des liquides et des solides ingérés; plus abondantes l'hiver que l'été, et dans les pays froids que dans les pays chauds, etc.

Chez nous, dans notre climat et avec notre régime, la quantité des urines peut s'élever à 1,250 grammes dans les vingt-quatre heures. Un régime animal, avec une faible quantité de boissons aqueuses, rend les urines plus chargées de principes azotés, plus rouges, plus irritantes.

L'urine arrive dans la vessie, la distend et provoque une sensation particulière, le besoin de l'expulsion. Les personnes qui résistent habituellement à ce besoin, ont la vessie plus ample, mais aussi moins énergiquement contractile. C'est donc là une sensation à laquelle il faut obéir aussitôt qu'elle se manifeste, sous peine d'amener à la longue l'inertie des parois de la vessie et, par suite, des rétentions d'urine, etc. Le séjour des urines dans leur récipient ordinaire peut, surtout quand elles sont chargées de principes salins, favoriser la formation des calculs, disposition à laquelle concourront aussi une alimentation très substantielle, qui fournit à la sécrétion rénale une grande quantité d'urée, l'abus de boissons très stimulantes, etc.

4° *Matières fécales.* — Elles sont formées essentiellement par les débris de l'épithélium desquamé auxquels viennent s'ajouter les parties non assimilables des aliments et des liquides digestifs. Les fèces sont constituées chez le fœtus uniquement par ces débris épithéliaux, colorés par la bile et expulsés dès la naissance; c'est le méconium. Chez les adultes ces débris peuvent à eux seuls constituer toutes les matières fécales, dans des circonstances données. Si nous insistons sur ce point, c'est uniquement pour combattre l'erreur qui consiste à regarder les fèces comme formées essentiellement par la partie non assimilable des matières alimentaires.

La proportion des matières fécales varie nécessairement suivant certaines dispositions individuelles, mais surtout suivant la quantité et l'espèce des aliments ingérés. Les substances très azotées, les viandes, les œufs, laissent peu de résidu; les végétaux, et particulièrement les végétaux herbacés, en laissent, au contraire, beaucoup. Au total, un homme bien constitué, soumis à un régime mixte, rend de 150 à 200 grammes d'excrément dans les vingt-quatre heures. Les individus sobres, livrés à des occupations sédentaires, ont, en général, des matières dures et peu abondantes; elles sont molles et copieuses dans les conditions opposées. On a ordinairement une selle toutes les vingt-quatre heures; il est bon d'habituer l'intestin à s'exonérer périodiquement à une même heure; le matin vaut mieux; on est plus libre pour toute la journée. Aussi, un des meilleurs moyens de vaincre la constipation est-il de se présenter tous les jours à la selle à une même heure; ce moyen sera secondé par un régime approprié à l'individu, rendu moins azoté, par exemple, par le mouvement, l'exercice au grand air, etc. Les lavements quotidiens, à l'aide desquels on combat ordinairement la constipation, ont le grave inconvénient de relâcher l'intestin et de constituer une habitude qui finit par devenir indispensable. Les selles, molles ou liquides et trop abondantes, seront aussi modifiées par le régime, à moins qu'elles ne dépendent d'une affection gastro-intestinale, pour laquelle des soins médicaux sont, avant tout, nécessaires. Les meilleurs moyens hygiéniques de combattre les simples relâchements, consistent dans l'emploi combiné et modifié, suivant les indications, de l'exercice, des vêtements chauds, des ceintures de flanelle, des frictions sèches, du massage, etc. Il va de soi que l'on ne doit jamais résister au besoin d'aller à la selle, sauf le cas où il s'agit de régulariser l'évacuation.

Des poils et des cheveux.

A l'exemple de MM. Lévy, Fleury, etc., nous traiterons, à propos des sécrétions et des excréments, de ces appendices de la peau ou productions épidermiques, que l'on désigne, en anatomie, sous les noms de *poils* et d'*ongles*.

I. Les *poils*, qui doivent nous occuper particulièrement ici, sont ceux de la face (barbe et moustache), ceux de la tête (cheveux), et ceux des parties génitales.

1° *Barbe et moustaches*. — La partie inférieure de la face de l'homme, et surtout dans la race caucasique, est couverte de poils plus ou moins épais, plus ou moins abondants, suivant les individus. Plusieurs médecins ont fait ressortir l'utilité de

cette portion du système pileux, qui, selon eux, ne serait pas un vain ornement.

D'après les observations qui ont été faites à cet égard, la barbe aurait à accomplir un rôle de protection très efficace pour les organes contenus dans la cavité buccale. M. Szokalski a relaté l'histoire de 53 individus vigoureux, bien portants, âgés de 25 à 45 ans, employés à un chemin de fer, et qui firent couper leur barbe à peu près en même temps. Voici ce qui se passa: tous éprouvèrent d'abord un sentiment de froid très pénible, et 14 seulement s'accoutumèrent assez promptement et sans conséquences fâcheuses à ce changement, tandis que tous les autres eurent plus ou moins à en souffrir; 27 eurent des maux de dents très intenses, et s'étendant à toute la mâchoire; ces douleurs furent accompagnées, dans 11 cas, de névralgies faciales bien caractérisées, et dans 16 de fluxions des gencives avec ou sans abcès. Dans 6 cas, on observa des gonflements assez considérables des glandes sous-maxillaires. Chez 13 individus, la carie des dents déjà malades fit de rapides progrès... Ces accidents disparurent dès que l'on eut laissé repousser la barbe.

M. Szokalski a encore relaté le fait suivant observé sur 30 individus de l'âge moyen de 30 ans, dont la moitié portait de la barbe, l'autre moitié était rasée: chez les premiers, on n'avait eu à enlever que huit dents malades, et vingt-six chez les seconds. Tous les maux de dents chez ceux-ci furent très opiniâtres, et, dans deux cas, ils cédèrent quand on eut laissé le système pileux de la face pousser en liberté.

Suivant M. Adams, la barbe protège et tient chaudement la bouche, les dents, les glandes salivaires, et conserve l'intégrité de ces organes si utiles pour la digestion. En outre, la barbe sert de *respirator*, car non seulement elle s'oppose à l'entrée des corps étrangers pulvérulents dans les voies respiratoires, mais, en même temps, elle diminue le froid de l'air inspiré en lui communiquant une partie de la chaleur provenant des parties qu'elle recouvre et qu'elle conserve en quelque sorte en dépôt.

La barbe serait donc essentiellement utile pour les personnes exposées à la respiration des particules solides, mais surtout aux courants d'air, aux vicissitudes atmosphériques: tels sont les employés divers des chemins de fer, les ouvriers dans une foule de professions, les matelots, les soldats, et, enfin, ajoute M. Adams, les médecins. Il donne donc le conseil de favoriser par tous les moyens possibles la culture de la barbe, au lieu de la tourner en ridicule. A part peut-être un peu d'exagération, ces conseils ne sont assurément pas mauvais à suivre, mais

à la condition de maintenir la barbe dans un grand état de propreté, à l'aide de lavages fréquents, secondés de l'action du peigne.

2° *Cheveux*. — Les cheveux sont aussi un ornement et une protection. En leur qualité de mauvais conducteurs du calorique, ils défendent la tête contre les températures extrêmes, en même temps qu'ils la protègent contre les violences extérieures.

Si l'on coupe les cheveux trop courts et trop souvent, on excite la vitalité des bulbes pilifères, et l'on fait de la peau du crâne un centre de fluxions qui, peu marqué chez l'adulte, peut être assez intense chez l'enfant pour déterminer du prurit, des démangeaisons et une éruption eczémato-impétigineuse. Il arrive alors que l'on va contre le but que l'on s'était proposé : au lieu de faire épaisir les cheveux, on hâte leur chute.

Dans nos pays tempérés, où la mode n'admet ni l'épais bonnet fourré des Septentrionaux ni le turban des Musulmans, on s'expose, en faisant couper les cheveux ras, aux olites, aux ophthalmies, aux coryzas; aux angines, surtout pendant l'hiver, et si on les portait longs auparavant. Faisons observer que l'usage des cheveux coupés en brosse, comme les portent habituellement beaucoup de personnes, et en particulier les militaires, n'a point ces inconvénients que l'on me paraît avoir exagérés, et permet d'entretenir une propreté rigoureuse. Cependant Lanoix a fait voir les graves dangers d'une section complète de la chevelure, dans les maladies et dans la convalescence. Dans tous les cas, il vaut mieux procéder par portions, afin d'habituer peu à peu les téguments de la tête à la différence de température qui résulte de la disparition d'une chevelure longue et épaisse.

L'usage du rasoir excite, à bien plus forte raison, l'irritabilité du cuir chevelu : une pareille habitude n'est possible qu'en Orient où la température constamment élevée maintient toute l'enveloppe cutanée dans un état d'activité très considérable, et où la tête est habituellement très couverte.

Chez beaucoup de personnes l'habitude des cheveux très longs favorise les congestions cérébrales; aussi la mode actuelle, d'accord en cela avec l'hygiène, ne laisse-t-elle à la chevelure de l'homme qu'une longueur de 6 à 10 ou 12 centimètres, et il est bon de la maintenir ainsi en la faisant rafraîchir tous les mois ou toutes les six semaines.

Les femmes ont l'habitude de porter les cheveux longs, et de les relever autour et au-dessus de la tête, en les disposant de différentes manières, selon le caprice de la mode. L'usage des bandeaux, des coques, des tire-bouchons, des tresses, des nattes,

des chignons, le redressement à la chinoise, etc., ne font que modifier diversement ces dispositions. Cependant les coiffures qui laissent circuler l'air entre les différentes masses de cheveux, sont les plus convenables.

La surabondance de la chevelure est souvent, chez la femme, une cause de névralgies, de congestions. Quand le système pileux a pris un énorme développement, il n'est pas rare de voir un véritable état d'anémie ou différentes affections nerveuses en être la conséquence. Il faut nécessairement alors faire le sacrifice d'une partie de cette production exubérante. Mais, dans ce cas encore, on ne procédera que graduellement et par petites portions; une section trop brusque pourrait avoir, comme nous l'avons dit, de graves inconvénients.

Du reste, pour les cheveux comme pour la barbe, une minutieuse propreté doit être entretenue. Il a été question plus haut de l'emploi des cosmétiques : en conséquence, nous n'y revenons pas ici.

Relativement aux productions pédiculaires, nous n'avons pas à en parler, si ce n'est pour signaler le préjugé ridicule et dégoûtant qui veut les respecter, en les considérant comme un émonctoire pour les mauvaises humeurs. Il faut les faire disparaître. Mais c'est là une question de pathologie autant que d'hygiène.

3° *Poils des parties génitales*. — Ils sont souvent envahis, chez les personnes malpropres, par des insectes d'une espèce particulière (*pediculus pubis*, *morpion*) que font disparaître les soins de propreté et les mercuriaux. On comprend l'usage qui existe en Orient, chez les femmes surtout, de s'épiler entièrement le pubis.

II. *Des ongles*. — Nous n'avons qu'un seul mot à en dire, c'est que les ongles des doigts des pieds doivent être coupés carrément et non en rond comme ceux des doigts de la main, afin d'empêcher les côtés de pénétrer dans les chairs pendant la marche, lésion des plus douloureuses et qui exige une opération chirurgicale.]

Bibliographie. — Transpiration : Cette question est plus particulièrement du ressort de la physiologie et de la pathologie; cependant, nous citerons les travaux suivants : VERGNE, *An salubris a labore sudor?* (Resp. negat.) Th. de Paris, 1718, in-4°. — ALBERTI, *De sudoris ambulatorii salubritate et insalubritate*. Halæ, 1741, in-4°. — BOECKMANN, *De sudore corroborante*. Gryphisvaldiæ, 1733, in-4°. — BUECHNER (A. E. DE), *De noxiâ sudoris provocatione, præservationis causâ susceptâ*. Halæ, 1738, in-4°. — DU MÊME, *De sudoris pedum, imprimis habitualis, noxiâ suppressione*. Halæ, 1762, in-4°. — WEBER (Jac.), *De transpiratione cutanæ hominis, sanitatis præsidio, morborum causâ et victrice*. Tubingæ, 1760, in-4°. — LASTEYRAS (P. G.), *Essai sur certaines éphidroses locales et générales dont le médecin ne doit pas tenter la guérison*. Th. de Paris, 1813, n° 129, in-4°. — LOEYSTEIN (J. F. D.),

Observations sur la nature et l'importance de la sueur habituelle des pieds, in *Bullet. de la Soc. d'émulat. (J. de méd. de Corvairt)*, t. XXXIV, p. 162, 1815). — MONDIÈRE (J.), *Mém. sur les dangers de la suppression de la sueur habituelle des pieds*, in *l'Expérience*, t. I, p. 481, 1838. — FOURCAULT (A.), *Expériences démontrant l'influence de la suppression mécanique de la transpiration cutanée, sur l'altération du sang et sur le développement des lésions locales attribuées à l'inflammation*, in *Compt. rend. de l'Acad. des sc.*, t. VI, p. 69, 1838; t. XII, p. 485, 1841; t. XVI, 139, 338, 1843.

Dents : BEAUPREAU, *Dissertation sur la propreté et la conservation des dents*. Paris, 1764, in-8°. — DUBOIS (L. E.), *Esquisse sur l'hygiène dentaire, ou Analyse des moyens propres à la conservation des dents et des gencives; suivie, etc.* Paris, 1823, in-8°. — TAVEAU *Nouvelle Hygiène de la bouche, ou Traité complet des soins, etc.* 3^e édit. Paris, 1843, in-8°. — JOVANOVIĆ (N.), *Zahn-dietetik, oder die Kunst, etc.* Linz, 1847, in-8°. — HARTMANN (G.), *Zer zahnretter. Eine auf Wissenschaft und Erfahrung, etc.* Leipzig, 1854, in-8°. — ROUX (L.), *De la manière de conserver les dents*. Paris, 1858, in-8°. — ROTTENSTEIN, *Considérations sur le développement et la conservation des dents*. Paris, 1861, in-8°. — DELESTRE (G.), *Du ramollissement des gencives*. Th. de Paris, 1861, in-4°, n° 41. — FABER (C. M.), *Anleitung zur rationellen Pflege der Zähne und der Mundes*. Wien, 1863, in-8°, etc., etc... — Voir les articles DENTS des Dictionnaires de méd., et les ouvrages des dentistes.

Cheveux et barbe : JUNIUS, *De comâ commentarius*, in *Animadoersorum libri VI*. Basilea, 1556, in-8°. — JOUBERT (LAUR.), *De affectibus pilorum cutis et præsertim capitis*. Geneva, 1572, in-12. — DANA (J.), *Le chauve ou le mespris des cheveux*. Paris, 1621, in-8°. — SAUMAISE (C.), *Epistola de caesarie, virorum et mulierum comâ*. Lugduni-Batav., 1644, in-8°. — PLEMPUS, *De affectibus capillorum et unguium*. Lovani, 1662, in-4°. — CLAUDIUS (J.), *De capillis Romanorum veterum*. Viteb., 1665, in-4°. — HENNING (J.), *Trichologia, id est, de capillis veterum collectanea historico-philologica*. Magdeburgi, 1678, in-12. — CUYANT (P. P.), *An coma adseittia nativâ salubrior? (Resp. affirm.)* Th. de Paris, 1691, in-4°. — GRASIUS (J. Ph.), *De capillis veterum*. Viteb., 1694, in-4°. — GUNTZ, *Epist. grat. de volâ puerorum comâ et juvenum barbâ apud veteres*. Lipsiæ, 1757, in-4°. — KNEIPHOFF (J. H.), *Abhandlung von den Haaren, deren Beschreibung, Nutzen, Zufällen und Mitteln dagegen*. Rotenburg, 1777, in-8°. — LANOIX (G.), *Observations sur le danger de couper les cheveux dans quelques cas de maladies aiguës*, in *Mém. de la Soc. méd. d'émulat.*, t. I, p. 1, 1787. — BOEUMER, *De dignitate pilorum, remediisque eorum incrementum et promoventibus et impediuntibus*. Vitebergæ, 1798, in-4°. — PFAFF (J. K.), *De pilorum varietatibus naturalibus et præternaturalibus*. Halle, 1799, in-8°. — VAUQUELIN, *Analyse chimique des cheveux*, in *J. gén. de méd.*, t. XXVI, p. 449, 1806. — GRELLOIS (L.), *Dissertation sur les cheveux*. Th. de Paris, 1806, n° 22, in-4°. — KICH (C. C.), *De noxâ capillorum resectione in sanitatem redudante*, in *Opusc. Acad.*, t. II, n° 57. Lipsiæ, 1828, in-8°. — EBLE (B.), *Die Lehre von den Haaren in der gesammten organischen Natur. Vollständig bearbeitet*, pl. 14, in-4°. Wien, 1831, 2 vol. in-8°. — RAEDT (A. J.), *Dissert. physiologico-pathologica de pils*. Groningæ, 1833, in-8°. — BOUCHÉ-ROUX, *Traité anatomique, physiologique et pathologique du système pileux, et en particulier des cheveux et de la barbe*. Paris, 1838, in-8°. — MANDL (L.), *Mém. sur quelques points des maladies des cheveux, précédé de recherches sur leur organisation*, in *Arch. gén. de méd.*, 3^e sér., t. VII, p. 417, 1840. — MILLER (E.), *Éloge de la chevelure; discours inédit d'un auteur grec anonyme, en réfutation du discours de Synésius, intitulé: Éloge de la calvitie*, publié, etc. Paris, 1840, in-8°. — FRÉDÉRICQ (A.), *De l'influence de la coupe des cheveux sur la santé*, in *Ann. de la Soc. de méd. d'émulat. de la Flandre occid.*, t. II, p. 33, 1848. — JACQUOT (F.), *Trichometanogénésie*, in *Gaz. méd.*, 1849, p. 215. — CAZENAVE (A.), *Traité des maladies du cuir chevelu, suivi de conseils hygiéniques sur les soins à donner à la chevelure*, pl. 8. Paris, 1850, in-8°. — BERTHALDI (G.), *Grundliche Heilung der Krankheiten des Kopf- und Barthaars*. Leipzig, 1851, in-16. — ENGBL (J.), *Ueber das Wachsen abgeschmittener Haare*, in *Sitz. ber. der K.K. Akad. zu Wien*, Kl. XIX, p. 240, 1856, et *Schmidt's Jahrb.*, t. CXIV, p. 15, 1857. — VAILLANT (L. L.), *Essai sur le système pileux dans l'espèce*

humane. Th. de Paris, n° 144, pl. 2. — PRUNER-BEY, *De la chevelure comme une caractéristique des races humaines*, in *Mém. de la Soc. d'anthrop.*, t. II, p. 1, 1865 et discuss., in *Bull. de la Soc.*, etc., t. V, 1864.

Barbe : HOTOMANNUS (A.), *De barbâ dialogus*. Lugd. Batav. 1587, in-12. — ULMI (Ab. A.), *Physiologia barbæ humanæ*. Bononiæ, 1603, in-4°. — ΗΕΡΤ ΠΑΡΟΝΟΡΡΙΑΣ, *Vel de Barbigenio hominis merc maris*. Jenæ, 1608, in-4°. — DIETHER (C. L.), *Epistola philologico-historico-juridica de capillis et barbâ*, in *Ephem. N. C.* dec. 1, an IV et V, p. 173 (1673-74). — BARTH (G.), *De barbâ*. Lipsiæ, 1676, in-4°. — CAMERARIUS (J. R.), *De barbâ*, in *Sylloges memorabil. med.*, cent. XVI, n°s 62-72, 2^e édit. Tubingæ, 1683, in-8°. — HOFEMANN (Aut.), *De barbâ dialogus*. Lipsiæ, 1690, in-8°. — PAGENSTECHE (Fr. W.), *De barbâ*, lib. I, 3^e édit. Lemgoniæ, 1715, in-12. — OUDIN (Le P.), *Recherches sur la barbe*, in *Merc. de Fr.*, 1765, t. II (mars), p. 7, et t. III (avril), p. 5. — PERRET, *La pogotomie, ou l'Art d'apprendre à se raser soi-même*, etc., pl. 2. Paris, 1769, in-12. — FANGÉ, *Mém. pour servir à l'histoire de la barbe de l'homme*. Lyon, 1770, in-8°. — DULAURE (J. A.), *Pogonologie, ou Histoire philosophique de la barbe*, fig. Constantinople et Paris, 1786, in-12. — MATTHEI (C. C.), *Ist das Abschneiden des Haupthaars, und der Bartes eine der Mode zu überlassende gleichgültige Sache?* in *Hufeland's Journ.*, t. XVI, St. III, p. 67; 1803. — WEITENWEBER (W. R.), *Ueber das Bartabnehmen in Krankheiten*, in *Æsterr. med. Wchenschr.*, 1845, p. 506. — SZOKALSKI (V.), *De l'action physiologique des poils sur la face de l'homme, et de l'influence que leur suppression exerce sur la santé*, in *Un. méd.*, t. VIII, p. 39, 1854. — DUGAN (D. J.), *Sur l'utilité de la barbe chez les marins*, in *Sanitary Rev.*, t. IV, p. 361. — *The use of the Moustache*, in *Med. Times and Gaz.*, 1862, t. I, p. 149. — ADAMS (A. M.), *Is Shaving Injurious to the Health? a Plea for the Beard*, in *Edinb. Med. Journ.*, dec. 1861. — *The Use of the Moustache*, in *Med. T. and Gaz.*, 1862, t. I, p. 149. — BELCHER, *The Hygienic Aspect of Pogonotrophy*, in *Dubl. Quart. Rev.*, t. XXXVII, p. 154, 1864. — BEAUGRAND (E.), art. Barbe, in *Dict. encycl. des sc. méd.*, t. VIII, p. 1868.

— LANG, *Die Ursache des Todes nach unterdrückter Hautausdünstung bei Thieren*, in *Archiv der Heilk.*, Bd. XIII, 1872. — MAGITOT, *Traité de la carie dentaire*. Paris, 1872, in-8°. — CASTEL (L. P. E.), *Contribution à l'étude de la suppression des fonctions de la peau*. Th. de Paris, 1876.

BAZIN et DALLY, art. Cheveux, in *Dict. encycl. des sc. méd.*, 1^{re} sér., t. XV, 1874. — HAHN (L.), art. Stercorales (Matières), in *Dict. encyc. sci. méd.*, 1882.